Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260323-DEL20260303-DE

MAIRIE DE PLOUEC DU TRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE PLOUEC DU TRIEUX

Séance du samedi 21 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-et-un mars à neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX, Maire.

Date des convocations : 17 Mars 2026

Etaient présents :Vincent LE MEAUX, Jean-Luc LE PALANTON, Marine DUPRE, Alain BOUGET, Josette FOULON, Nelly BOUTTERIN, Alain BIA, Alix René-Loic, Sophie DELACOUR, Marie-Andrée DERRIENNIC, Sylvie DELHOMMEAU, Claude LE GUYADER, Christophe JEGOU, Lydie JACQUES, Kevin PAULIC

Secrétaire de séance : Marie-Andrée DERRIENNIC

Assesseurs : Nelly BOUTTERIN, Marine DUPRE

DEL 20260303 - Objet : Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;
Considérant la délibération DEL20260302 créant 3 postes d'adjoints
Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.
Considérant la liste déposée par M. LE PALANTON, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour du scrutin :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour

- **PROCLAME conformément à la liste déposée par M. LE PALANTON :**
  - **M. LE PALANTON J. Luc : 1er adjoint**
  - **Mme DUPRE Marine : 2ème adjoint**
  - **M. BOUGET Alain : 3ème adjoint**

Fait et délibéré, le 21 Mars 2026

Le Maire

MAIRIE DE PLOUEC DU TRIEUX
Côtes d'Armor

Vincent LE MEAUX